



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

NOTE A L'ATTENTION DES SALARIES

Face à la crise épidémique actuelle, l'APSA met en œuvre toutes les recommandations diffusées par les autorités sanitaires pour éviter l'entrée du virus au sein de nos établissements accueillant un public fragile et pour protéger les professionnels sur le terrain.

Depuis le début du confinement, aucun cas de COVID-19 n'est apparu chez les résidents accueillis. Le principal risque pour eux serait que les professionnels puissent être porteurs du COVID-19 (parfois sans le savoir) et leur transmettent.

C'est pourquoi, afin de les protéger, il a été mis en place à l'entrée de chaque établissement une organisation « **SAS** » permettant aux professionnels de se changer avec une tenue personnelle propre avant leur prise de fonction, de se laver les mains et de s'équiper d'un masque. Les déplacements au sein de l'établissement ont également été restreints afin que les contacts soient limités au maximum.

Au regard des connaissances scientifiques et des recommandations actuelles, ces précautions, couplées au respect stricte des mesures barrières s'avèrent être efficaces pour protéger les résidents et les professionnels. Des protections complémentaires telles que des blouses, des lunettes ou des charlottes ne sont actuellement pas justifiées, en dehors des zones identifiées de confinement.

Nous comptons donc sur votre rigueur pour appliquer scrupuleusement les consignes de prévention que nous vous communiquons et ainsi continuer à protéger les résidents et vos collègues de travail.

Vous remerciant de votre mobilisation,

Solidairement avec les Professionnels de l'APSA et leurs proches et avec l'ensemble de la communauté médicale et médico-sociale

Le Directeur Général
Philippe HUELVAN